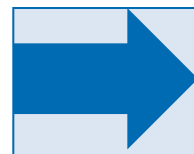




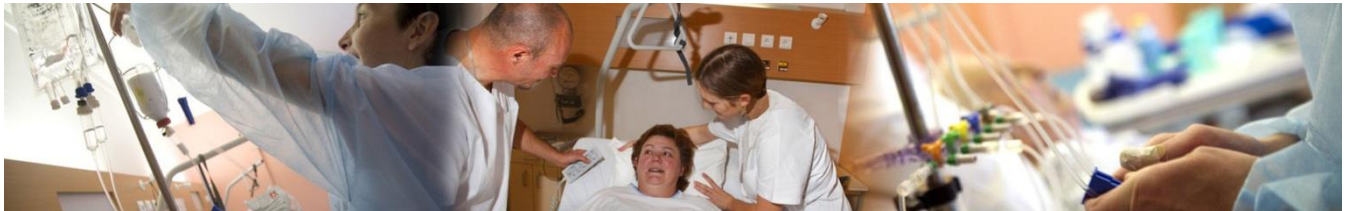
LE CRIP

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle



**Adultes reconnus
Travailleurs Handicapés**
Sur orientation de la
Maison Départementale
de l'Autonomie (MDA)

PROJET SANTÉ INFIRMIER - PRÉPARATOIRE



FINALITÉ

Confirmer le projet et se préparer à l'entrée en formation qualifiante d'infirmier mais également aux filières sanitaires et sociales : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social.

PUBLIC

Personne en situation de handicap ayant obtenu de leur Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) :

- une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- une orientation professionnelle vers une formation dispensée par le CRIP

DURÉE DE LA FORMATION

910 heures soit environ 30 semaines de formation (dont 4 semaines de stage)
32 heures/semaine – du lundi au jeudi : 8h15 - 16h30, le vendredi : 8h00 - 12h00

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Confirmer le projet professionnel :
 - vérifier l'adéquation Handicap/Métier et développer les moyens de compensations
 - travailler sur les représentations du métier et découvrir l'environnement professionnel
 - cheminer vers des attitudes adaptées au futur métier d'aide à la personne
- Apprendre à se connaître :
 - renforcer l'estime de soi et améliorer les aptitudes relationnelles et émotionnelles
 - développer les capacités d'adaptation et développer l'autonomie
- Apprendre à apprendre :
 - acquérir de la méthodologie, donner du sens à l'évaluation et se questionner
 - repérer et développer ses modes d'apprentissages
 - développer ses capacités à travailler en collaboration
- Acquérir les pré-requis et les savoirs de bases nécessaires à l'accès à la formation d'infirmier
- Se préparer aux modalités d'entrée en formation qualifiante dans les métiers d'aide à la personne

PRÉ REQUIS POUR ACCÉDER A LA FORMATION

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

- Capacités relationnelles et sens de l'écoute
- Capacités à gérer des situations de stress
- Potentialités à s'adapter aux environnements de travail
- Capacités d'observation et d'analyse
- Maîtrise de la langue française écrite et orale

Contre-indications aux formations sanitaires et sociales

- Contre-indications définitives aux vaccinations
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession

Informations données à titre non contractuel

Q – ENR – FORMATION PREPA IFSI - 09 – janvier 2022



PROGRAMME

L'ensemble des activités, ci-après, se déroule de façon progressive et transversale tout au long de la formation. Des entretiens de projets personnalisés ont lieu en début, à mi-parcours et en fin de parcours.

Activités	Contenus
Projet professionnel et connaissance du métier	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion autour du métier d'infirmier mais également autour des métiers d'AS, d'AP et d'AES. Ateliers sur la corporalité, la dextérité, la gestion de groupe, l'hygiène... Démarche de connaissance de soi et des métiers à travers la réalisation de deux portfolios. Evolution de la motivation (renforcement ou infléchissement). Participation à la dynamique de travail de groupe et du travail en équipe. Témoignage de professionnels. Deux stages de découverte du métier de 2 semaines, chacun, en structure. Organisation d'une action de santé publique sur le CRIP et/ou dans les lycées.
Expression écrite	<ul style="list-style-type: none"> Révision basique des codes orthographiques, grammaticaux, syntaxiques et rédactionnels. Débats et exposés autour de thèmes sanitaires et sociaux. Apprentissage des techniques de (re)structuration, de reformulation et du résumé. Etude de texte : compréhension, analyse, synthèse, et argumentation.
Expression orale	Entraînement à la pratique de l'argumentation, réalisation d'exposés sur les thèmes sanitaires et sociaux, simulations d'entretiens oraux, travail sur la motivation personnelle.
Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> Lecture de consignes. Apprentissage de toutes les notions de base de calculs et de conversions. Appropriation des procédés de raisonnement arithmétique (règle de trois, pourcentage, etc.). Initiation aux calculs infirmiers.
Aptitudes logiques	Développement des capacités d'attention et de concentration, d'abstraction, de résolution de problèmes, de raisonnement (observer, réfléchir, agir).
Biologie/anatomie	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition ou réappropriation des connaissances de base en anatomie. Acquisition ou réappropriation des connaissances concernant les principales fonctions physiologiques humaines.
Anglais	Découverte et/ou renforcement de l'anglais de conversation et de l'anglais professionnel.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION D'INFIRMIER

Conformément à l'arrêté du 13 décembre 2018 (modifiant l'arrêté du 31 Juillet 2009 relatif au diplôme d'infirmier)

1 – POUR LES CANDIDATS BACHELIERS ET FUTURS BACHELIERS :

Procédure d'inscription via la plateforme « Parcoursup » : <https://parcoursup.fr/>

N.B. : Pour les candidats en classe de terminale, la validation de l'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

2 – POUR LES CANDIDATS justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription (liste dite « FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE »), les modalités de sélection et les épreuves de sélection sont les suivantes :

- 1) un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat d'une durée de 20 mn
- 2) une épreuve écrite d'une durée de 1 heure (comportant une sous-épreuve de français et une sous épreuve de calculs simples)

Chacune des sous-épreuves est notée sur 10 points.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des épreuves 1) et 2) est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20/40 aux épreuves 1) et 2).

ifsi.crip@ugecam.assurance-maladie.fr

👤 Contact : Stéphanie CAYSSIOLS : stephany.cayssiols@ugecam.assurance-maladie.fr | 04 67 63 75 15

👤 Contact : Jean-Christophe CASES : jean-christophe.cases@ugecam.assurance-maladie.fr | 04 67 63 75 83

👤 Contact : Patricia GEA : patricia.gea@ugecam.assurance-maladie.fr | 04 67 63 75 45